

# **EDUCATION AU RISQUE EN EPS**

Mickaël BELLEC  
CPD EPS Allier

La sécurité passive  
la sécurité active

- **Passif :**

- tous les éléments de sécurité pris en amont de la séance ou de la mise en place de l'exercice,
- tous les éléments matériels et humains permettant de limiter le risque encouru pendant l'exercice (gestion par l'enseignant).

- **Actif :**

- les dispositifs et contenus construits, enseignés à l'apprenant pour qu'il apprenne de lui-même à contrôler le risque et donc sa sécurité (gestion par l'élève).

Les propos s'articulent ici autour de la sécurité physique de l'élève.

# CHANGER SA POSTURE D'ENSEIGNANT

- Un autre regard sur le risque est à adopter. Le risque, suffisamment contrôlé, devient formateur pour l'élève car engendre chez lui un comportement citoyen d'une part par la préoccupation de son intégrité ou celle de l'autre mais par un comportement moteur responsable et maîtrisé d'autre part.
- *Trop de risque empêche l'apprentissage moteur. A contrario, trop de sécurité ne permet pas d'apprentissage moteur car ne laisse pas d'action personnelle suffisante pour appréhender l'environnement. Le dosage est subtil mais fondamental car de là dépend l'apprentissage.*
- La confiance en l'élève devient essentielle mais ne peut se construire qu'à partir d'un enseignement lui laissant suffisamment d'autonomie. Cette autonomie ne peut être acquise que par un guidage optimal de l'enseignant sur les possibles proposés à l'élève en terme de responsabilité mais aussi en terme de pouvoir moteur.

# LE CAS DE LA NATATION

**Sécurité passive** lorsqu'il n'y a pas l'intervention de l'intention de l'apprenant.

Ceinture -  
brassards



Autres matériels  
support mais non  
fixé à l'apprenant



Choix intentionnel  
du matériel à utiliser  
ou de la motricité



Rangement du matériel gisant sur le sol (!!!) :

Par l'adulte

Par l'élève

Passif

Actif

# LE CAS DE LA NATATION

L'adulte récupère.



L'adulte aide mais via le matériel.



L'adulte prend de la distance mais est vigilant.



Passif

Actif

# LE CAS DES SPORTS COLLECTIFS

Intervention de l'adulte pour arbitrage, changement de joueurs...

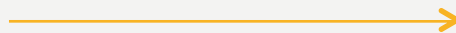
Co arbitrage enfant et adulte

Arbitrage autonome des élèves

Règles de jeu imposées

Règles de jeu comprises

Règles de jeu construites



Passif

Actif



# LE CAS DES JEUX DE LUTTE

Départ debout non préconiser pour éviter les problèmes liés à la chute.

Limiter le contact par des exercices avec objet médiateur

Combats par catégorie de poids.



Passif

Toutes les règles déterminées au cours de l'apprentissage : règle d'or de l'activité.

Mise en place de l'arbitrage par les élèves.



**Sécurité active** : la motricité sollicitée et acquise en amont (travail au niveau des apprentissages moteurs).

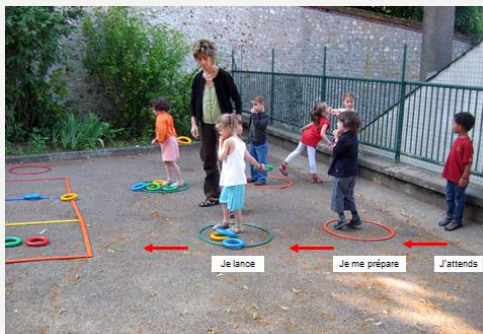
Le respect (par prise de conscience) de l'adversaire.



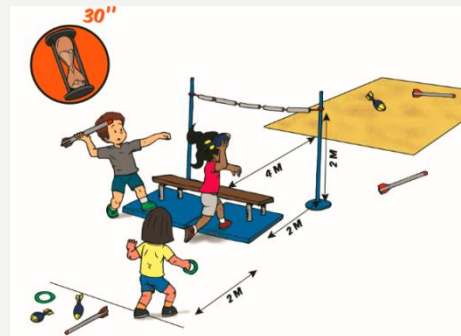
Actif

# LE CAS DES LANCERS EN ATHLÉTISME

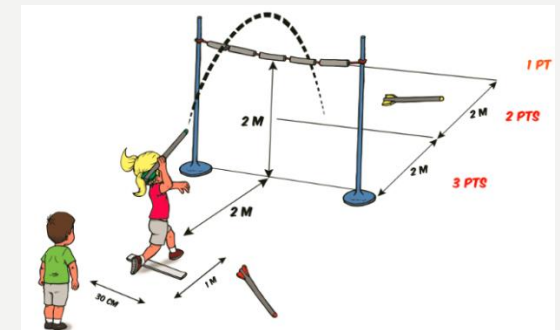
**Sécurité passive :**  
le matériel et l'organisation spatiale



**Sécurité active :** le rituel de l'organisation et des rotations (le fait que le matériel soit dépersonnalisé, que les codes de ramassage soient connus...)



**Sécurité active :** la motricité sollicitée et acquise en amont (travail au niveau des apprentissages moteurs)

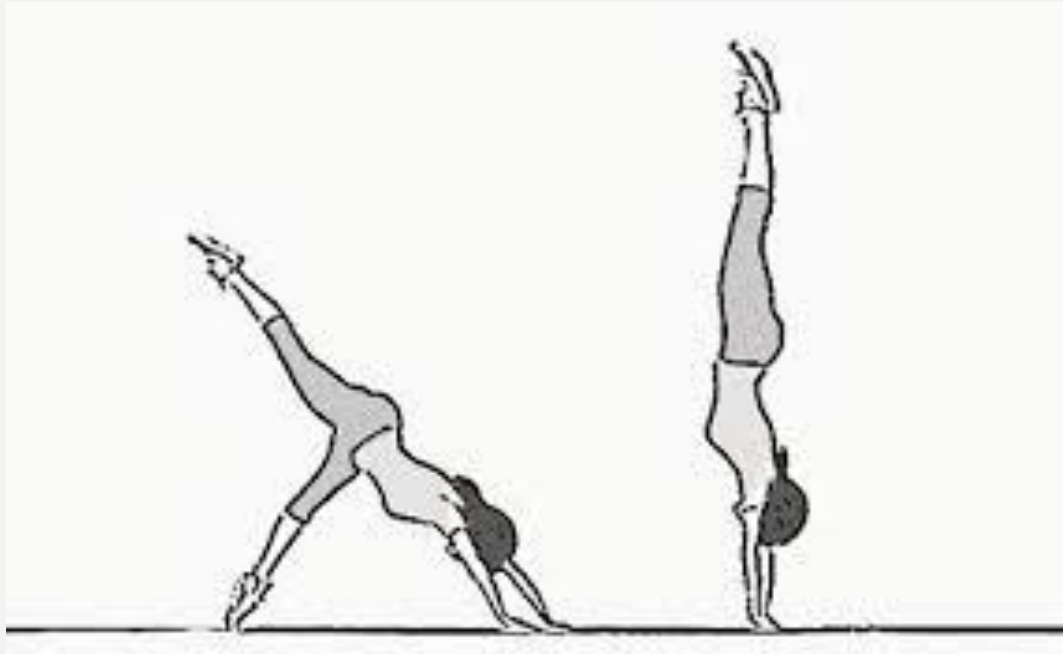


Passif

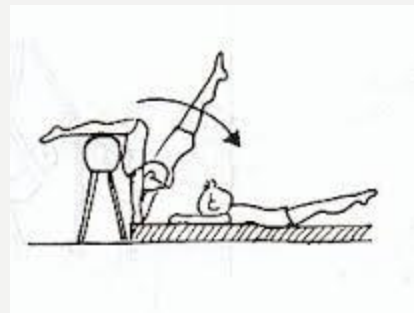
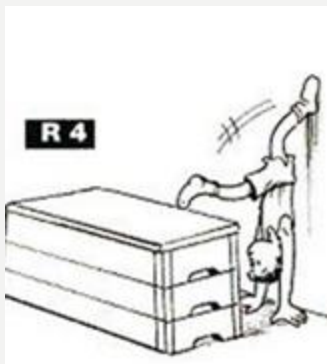
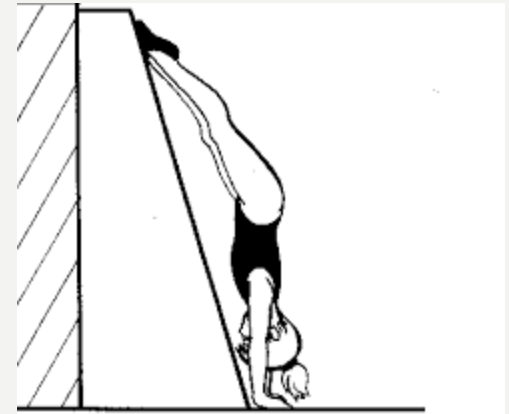
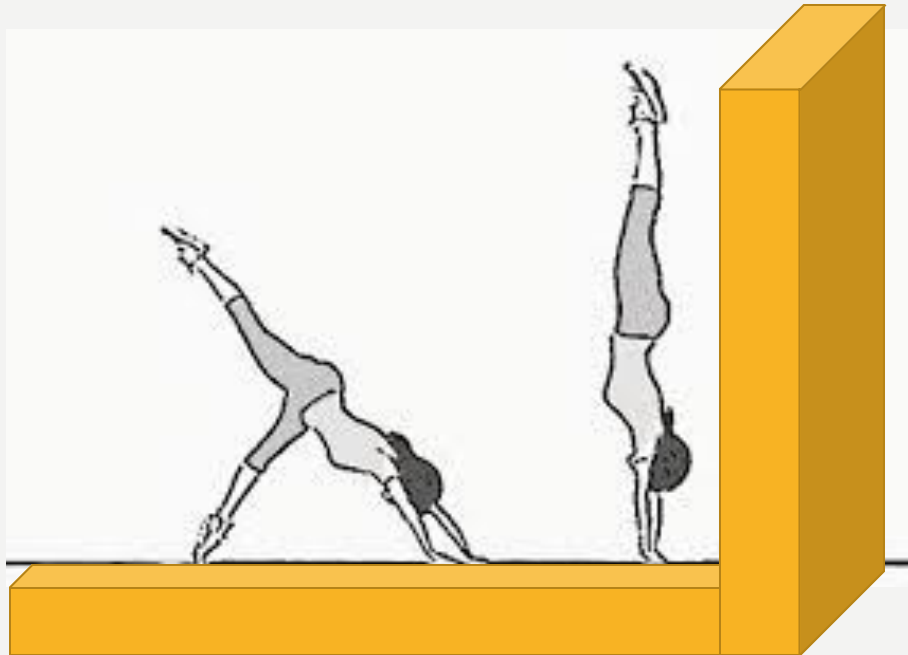
Actif

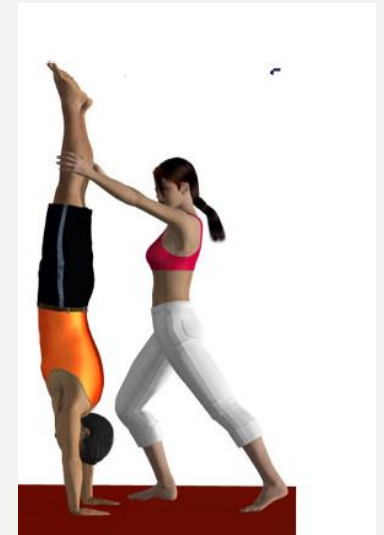
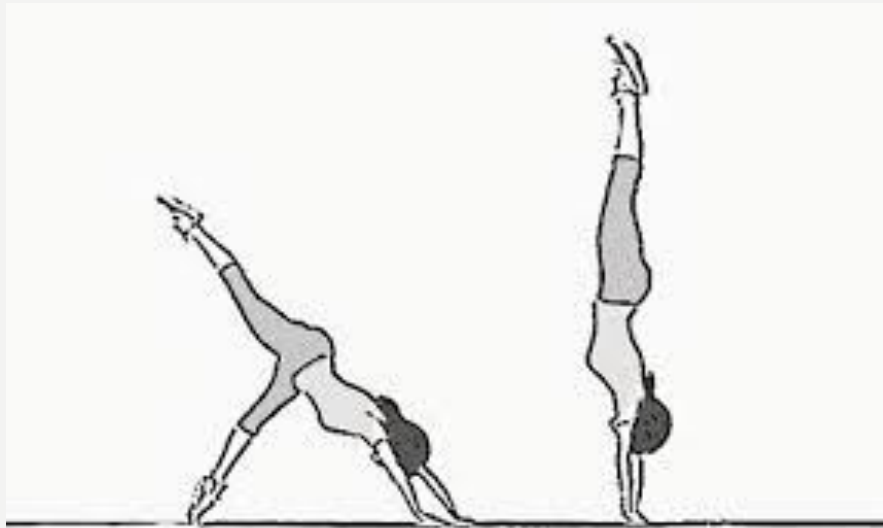


# CAS DE L'APPRENTISSAGE DE L'ATR



## Sécurité passive par le matériel à différents degrés

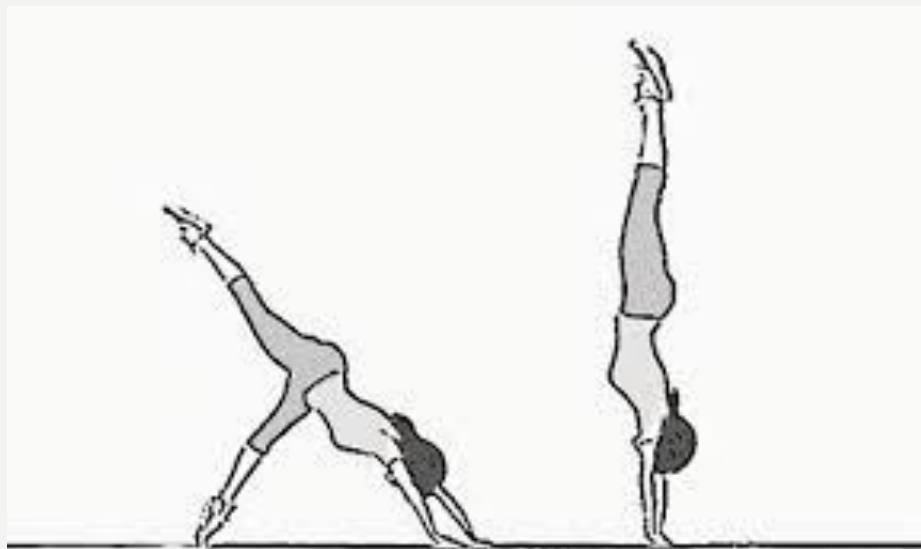




**Sécurité passive** par la présence humaine : la parade dans certains cas, la manipulation dans d'autres

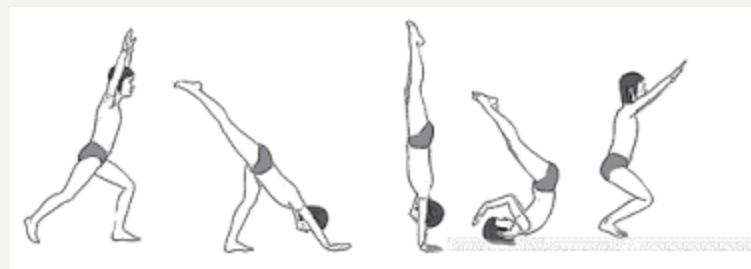
**Sécurité active** de la personne présente en aide





**Sécurité active** par travail de la motricité spécifique et par travail d'éléments de réchappe (il faut avoir appris la roulade auparavant).

Attention à ce que cela ne devienne pas un moyen qui empêche l'acquisition de l'ATR

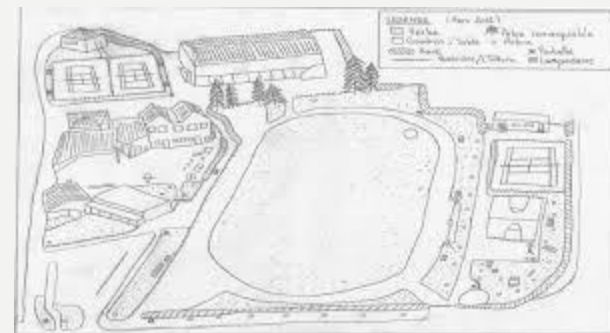


# LE CAS DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

## Course d'orientation

### Sécurité passive

- À plusieurs et accompagné d'un adulte
- Dans un milieu sécurisé et adapté au degré d'expertise (repéré à l'avance)
- Avec un sifflet
- Avec une boussole
- Avec une montre



### Sécurité active

- Avec une préparation sur la carte en amont (repérage des éléments remarquables)
- Règles de vie et d'action en groupe connues
- Sortie en milieu plus complexe après cycle d'apprentissage à cet effet<sub>3</sub>

# Escalade

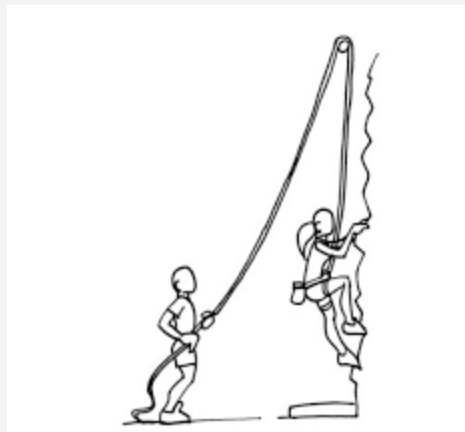
L'équipement minimal



La zone délimitée



La montée en moulinette



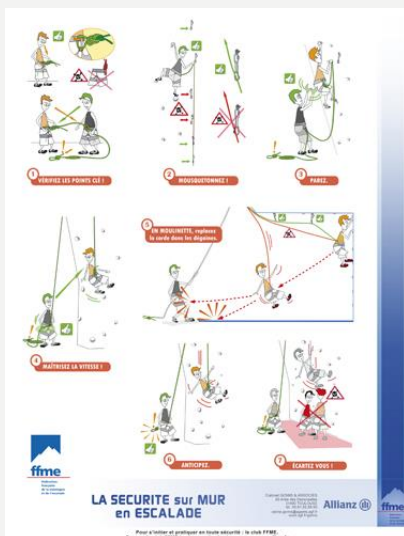
La zone de réception aménagée



Sécurité passive

# Escalade

## Des règles à connaître et à appliquer



Actif pour le pendeur comme pour le grimpeur



Prise de ses responsabilités

Un apprentissage d'une motricité spécifique



Sécurité active

Apprendre à chuter  
Apprendre à dé-escalader

# UNE AUTRE MANIÈRE D'ENSEIGNER

Prendre en compte la sécurité active c'est :

- Prendre de la distance sur les actes des élèves à l'inverse d'un interventionnisme constant ;
- Responsabiliser au choix au-delà de la contrainte organisationnelle et matérielle ;
- Développer la gestuelle spécifique pour une sécurité corporelle et environnementale (mais plus encore, c'est le sentiment de réussite ou de compétence qu'il faut développer) ;
- Préciser les rituels culturels d'organisation spatiale et temporelle ;
- Agir selon différents registres d'intervention (différents rôles).



- La **sécurité passive** est indispensable et fait partie intégrante de l'enseignement programmé. Elle favorise le développement des habiletés spécifiques et est utilisée dans de phases de déstabilisation.
- En revanche trop de **sécurité passive** ne permet pas de développer des apprentissages, des gestes, des réflexes suffisamment éprouvés, fiables et transférables.
- La **sécurité active** proposée doit aussi être dynamique et reposer sur la prise en compte du risque comme processus d'apprentissage et sur son apprentissage contrôlé. Elle fait le pari de la confiance en l'élève.

- C'est alors qu'au-delà de la présence matérielle et humaine, il convient d'éduquer les apprenants à la prise en compte consciente et modérée du risque.
- Les apprenants doivent donc développer :
  - Des habiletés et réflexes relatifs à la situation
  - Une vigilance et un esprit critique sur la situation
  - Un nouveau prisme de réflexion et d'observation
  - Une capacité à transférer les apprentissages

- Pour cela, la relation à la sécurité doit prendre en compte :
  - L'anticipation du risque
  - La nécessaire prévention sur les situations à risque
  - La confrontation à des situations prévisibles pour restituer les connaissances
  - La décontextualisation des connaissances en situations moins prévisibles
  - La responsabilisation des acteurs
  - La vigilance accrue sur soi et sur les autres dans des contextes habituels

Principe  
d'anticipation



Par l'enseignant en questionnant l'environnement et les apprentissages mais aussi par l'élève en faisant appel à ces connaissances et repères antérieurs.

Principe de  
prévention



Mise en place de protocoles  
spécifiques aux risques, mise  
en place d'exercices  
d'entraînement, mise en place  
de rituel d'échauffement...

Principe de  
réflexion



**Bilan sur les exercices réalisés  
pour les adapter ou réadapter  
au mieux sa gestuelle,  
anticipation des risques et des  
scénarios possibles,  
questionnement sur la difficulté  
perçue et éprouvée...**

Principe de  
responsabilisation



Adoption de nouveaux réflexes  
de sécurisation et construction  
de certains réflexes à adopter  
en cas de risque, construction  
d'une sécurité pour soi mais  
aussi pour autrui dans une  
dynamique de coopération...

Principe de  
vigilance



Observation des  
comportements des autres et de  
soi même pour suivre les  
réflexes à installer, observation  
de son environnement pour  
l'aménager au mieux...



Principe  
d'éducation



Constructions d'apprentissages  
cohérents en lien avec les risques  
encourus dans des établissements :  
information sur le risque, information  
et formation sur les gestes efficaces  
et efficaces, confiance en l'élève  
informé et responsable...

# SYNTHÈSE

- L'éducation aux risques est donc essentielle pour une meilleure prise en compte des incidences.
- Il y a donc une approche pédagogique de la sécurité à mettre en place.
- Le risque fait partie intégrante de l'apprentissage et peut même en être le catalyseur.
- L'élève doit ainsi devenir actif sur la sécurité pour qu'il l'apprivoise et la dompte.

*Au-delà du risque physique, il convient aussi d'interroger le risque émotionnel. Ce dernier doit aussi être pris en compte. De la sécurité émotionnelle dépend aussi la sécurité physique. L'inverse peut aussi être vrai dans des circonstances très particulières de décontextualisation ou d'apprentissage à visée technique.*

Ce n'est qu'à ses conditions que les risques en EPS seront réduits.